

Québec, le 29 avril 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 19 mars 2019, le député de Nelligan, M. Monsef Derraji, déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition, signée par 1 232 personnes, demandant au gouvernement du Québec de reconsidérer la décision de fermer l'école secondaire Riverdale sans que des solutions alternatives, pérennes et librement consenties de part et d'autre aient été trouvées.

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys vit une situation préoccupante de surpopulation sur son territoire qui se manifeste notamment par un dépassement de 123 groupes par rapport à sa capacité maximale. Sur le même territoire, la Commission scolaire Lester-B.-Pearson connaît une baisse de son effectif depuis plusieurs années, laquelle se traduit par une sous-utilisation de ses immeubles.

Des solutions concrètes sont mises en œuvre afin d'agir rapidement. En vertu de l'article 477.1.1 de la *Loi sur l'instruction publique* et afin de favoriser une gestion efficace et efficiente des immeubles scolaires, j'entends solliciter une ordonnance afin que la propriété de l'immeuble de l'école secondaire Riverdale appartenant à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson soit transférée à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys dans le but que celle-ci y établisse un établissement d'enseignement.

... 2

Conformément à l'article 477.1.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires concernées ont bénéficié d'un délai de 30 jours pour présenter leurs observations par écrit et les commentaires reçus ont fait l'objet d'un examen attentif. La cession de l'immeuble concerné par la démarche serait accompagnée de mesures de mitigation afin d'assurer un transfert le plus harmonieux possible.

L'école secondaire Pierrefonds Comprehensive qui accueillerait les élèves et le personnel de l'école secondaire Riverdale est située à cinq kilomètres de l'immeuble et dans le même arrondissement, soit Pierrefonds-Roxboro. Je suis persuadé qu'elle pourra offrir des services adéquats et de qualité à la communauté anglophone locale.

Enfin, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur assurera un suivi soutenu de ce dossier et veillera à accompagner les commissions scolaires dans la mise en œuvre de la démarche entreprise, laquelle est gouvernée par l'intérêt premier des enfants concernés.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE